

En exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

L'an deux mil vingt-trois,

Le 9 juin à 17h30,

Le Conseil Municipal de la commune de Villefrancoeur dûment convoqué par monsieur le Maire Pierre MONTARU, s'est réuni en session ordinaire, Salle des délibérations à la Mairie.

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/04/2023.

PRESENTS : MONTARU Pierre, ELBORY Dominique, RABIER Chantale, OURY François, SAY Annie, GUILLON Valérie, BLAIN Laurence. **ABSENTS REPRÉSENTÉS**: L'HUMEAU Fabrice donne pouvoir à SAY Annie, AUBINEAU Rodolphe donne pouvoir à ELBORY Dominique. **ABSENTS EXCUSÉS** : LECUIR Olivier. **SECRÉTAIRE** : ELBORY Dominique

Villefrancoeur, 09/06/2023.

Le Conseil Municipal ainsi réuni peut valablement délibérer. Monsieur le Maire ouvre la séance et présente les ordres du jour les uns après les autres.

1. Désignation du délégué des conseils municipaux et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales 2023 :

Monsieur Pierre MONTARU est élu délégué avec 9 voix.

Madame SAY Annie est élue suppléante avec 9 voix

Madame RABIER Chantale est élue suppléante avec 8 voix

Madame BLAIN Laurence est élue suppléante avec 7 voix

Fin de séance 18h50.

Ouverture nouvelle séance de 19h.

1. Approbation du Conseil Municipal du 11/04/2023. Aucune remarque

2. Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité ;

-De fixer le prix du repas à 3.60€ pour les primaires

-De fixer le prix du repas à 3.78€ pour les adultes

-D'appliquer ce tarif au 1er septembre 2023.

3. Vote tarifs périscolaire 2023-2024 :

TARIFS ET HORAIRES ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023-2024

Commune	7H15 à 8H50	8H15 à 8H50	Hors- périscolaire	16H30 à 17H00	16h30 à 18H30	Matin et soir
LUNDI, MARDI JEUDI, VENDREDI	2.40 €	1.17 €			1.17 €	2.40 €
Hors Commune	7H15 à 8H50	8H15 à 8H50		16H30 à 17H00	16h30 à 18H30	Matin et soir
LUNDI, MARDI JEUDI, VENDREDI	3.12 €	1.53 €		1.53 €	3.12 €	4.48 €

4. Décision modificative acceptée: Augmenter le C/7392221 fonds de péréquation des ressources communales et intercom. : + 1 200.00€

Diminuer le C/611 contrats prestations de services : – 1 200.00€

5. Vote TPLE (taxe publicité locale extérieure) : 23.30€/m²

6. Informations diverses

- Installation des jeux au parc de loisirs dossier en cours de réalisation.

- Planning des animations communales : 18 juillet au terrain multisport de 11h à 17h.

Plus de question, la séance est levée à 20h30.